

DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DU BUDGET DE LA RECHERCHE 2019

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2018,

Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

PRESENTATION DU PROJET

Les éléments stratégiques pour la construction du Budget Initial 2019 (BI 2019) de l'UCA ont été présentés et votés par le Conseil d'Administration du 06 juillet 2018 lors de la discussion du Document d'Orientation Budgétaire (DOB). Dans ce cadre, et dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires fortes liées à la nécessité d'un budget à l'équilibre, la priorité donnée à la Formation et à la Recherche, cœurs de métier de l'Université, a été réaffirmée. Le budget Recherche 2019 s'inscrit ainsi dans la continuité des exercices 2017 et 2018, avec une dotation globale maintenue, avec quelques ajustements internes.

Le budget consacré en 2019 à la dotation des structures de recherche et à l'ensemble des actions scientifiques transverses s'élève à 3 601 409 euros.

Vu la présentation du budget de la recherche 2019 ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le budget de la recherche 2019 tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 27
Votes : 27
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 1

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CR UCA 2018-10-16-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

COMMISSION DE LA RECHERCHE 16/10/2018

(Proposition du Bureau permanent de la Commission de la Recherche)

Les éléments stratégiques pour la construction du Budget Initial 2019 (BI 2019) de l'UCA ont été présentés et votés par le Conseil d'Administration du 06 juillet 2018 lors de la discussion du Document d'Orientation Budgétaire (DOB). Dans ce cadre, et dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires fortes liées à la nécessité d'un budget à l'équilibre, la priorité donnée à la Formation et à la Recherche, cœurs de métier de l'Université, a été réaffirmée. Le budget Recherche 2019 s'inscrit ainsi dans la continuité des exercices 2017 et 2018, avec une dotation globale maintenue, avec quelques ajustements internes.

La structuration macro du budget est identique à celle des deux années précédentes, avec une première partie comprenant les dotations récurrentes des laboratoires, écoles doctorales et autres structures de recherche, et une seconde partie permettant à l'établissement d'exprimer des éléments de politique scientifique et correspondant aux « *Actions Scientifiques Transverses* ».

1) Structures de Recherche

a) *Laboratoires*

Afin d'assurer une visibilité aux laboratoires, et conformément aux engagements pris en début de Contrat, les dotations des structures de recherche sont reconduites sur une base pluriannuelle. Les dotations 2018 sont donc reconduites. A noter que les taux d'exécution budgétaire des laboratoires pour l'année 2017 concernant les dotations en provenance de l'UCA sont relativement satisfaisants, avec une moyenne d'environ 95%.

Le budget consacré à la dotation des laboratoires pour 2019 s'élève ainsi à **2 409 563 €**. A noter que cette somme inclut la dotation de l'UPU de Sociologie LESCORES non présente dans le BI 2018 (6 000 € : avis de la CR du 05 décembre 2017 et décision du CA du 08 décembre 2017).

b) *Ecoles doctorales - Collège des écoles doctorales*

Il est proposé de reconduire le modèle d'affectation mis en place en 2018 et qui prenait en compte la création du Service « *ED & HDR* » à la DRV (Direction de la Recherche et de la Valorisation), soit un total de **250 000 €** répartis en 18 k€ pour chacune des 5 ED (soit 90 k€ pour les ED, consacrés essentiellement à du fonctionnement) et 160 k€ pour le Collège des ED (consacré pour moitié au financement des activités du Collège, modules de formations en particulier, et pour l'autre moitié, au cofinancement des frais de jury de thèses qui étaient assurés avant 2018 par certaines UFR). Cette somme de 250 k€ correspond globalement à une partie des Droits d'inscription récupérables des doctorants.

c) *Autres structures de recherche*

La dotation de base des autres structures de recherche (MSH, Presses Universitaires, Service Commun de Micro-électronique (SMMIC), Fédération de Recherche en Environnement et OPGC dans sa dimension recherche d'UMS et d'OSU) sera maintenue constante par rapport à 2018, pour un total de 206 746 € (à noter que les années précédentes, la dotation OPGC était incluse dans la ligne « Laboratoires »).

2) Actions Scientifiques Transverses

Cette enveloppe représente tout ce qui n'est pas affecté sous forme de dotations récurrentes à des structures de recherche.

a) *Montant*

Préciput

Les contrats ANR obtenus au cours de l'année « $n-1$ » donnent droit pour l'établissement hébergeur du projet financé (« *Charte du préciput* ») à une somme (préciput) dont le montant est notifié en octobre de l'année suivante « n » par l'ANR sur la base d'une justification de l'utilisation de ces crédits, et qui est versée par tiers sur trois années (années « n », « $n+1$ » et « $n+2$ »). Le pourcentage exact représenté par le préciput sur un contrat ANR ne résulte pas d'un calcul très simple (tout n'étant pas éligible au préciput). Il représente sur les années précédentes environ 11% des actions financées.

Le montant correspondant à l'activité contractuelle ANR de l'année « $n-1$ » n'étant communiqué par l'ANR à l'établissement hébergeur qu'en novembre-décembre de l'année « n », on dispose seulement, pour construire le budget initial de l'année « n », de la 3^{ème} tranche du préciput notifié l'année « $n-2$ », la 2^{ème} tranche du préciput notifié l'année « $n-1$ » et la 1^{ère} tranche du préciput notifiée l'année « n » ne pouvant être qu'estimées.

Pour le budget initial 2019, le préciput disponible sera celui basé sur l'activité 2016 et 2017 (le préciput résultat de l'activité de l'année 2018 n'étant versé que fin 2019, il n'est pas intégré dans le BI 2019). Pour l'activité de l'année 2016, la tranche annuelle de préciput est connue et s'élève à 72 k€. Pour l'activité de l'année 2017, la somme ne sera connue que fin 2018, voire tout début 2019, et ne peut donc être qu'estimée. Si l'on compare le nombre d'ANR en gestion UCA en 2016 (9) et en 2017 (15), il est raisonnable de penser que la tranche résultant de l'activité 2017 sera au moins de 100 k€. De manière conservative, nous proposons de reprendre le montant total utilisé pour construire le BI 2018, soit 164 000 €. A noter que pour l'année 2018, le nombre d'ores et déjà connu d'ANR en gestion UCA est de 16.

A ce préciput ANR disponible, on ajoute la part de l'enveloppe recherche dédiée en 2018 aux « *Actions Scientifiques Transverses* », soit 455 300 €.

L'enveloppe globale « *Actions Scientifiques Transverses* » disponible pour 2019 est ainsi de 619 300 €.

b) *Ventilation*

Il est proposé de reconduire pour 2019 la majorité des actions qui avaient été proposées en 2018, et qui s'inscrivent dans les priorités scientifiques exprimées dans les contrats 2017-

2020 d'établissement et de site. Pour chacune d'entre elles, un bilan succinct 2018 est présenté qui pourra conduire à des ajustements.

- Subvention pour Colloques

Les résultats de l'appel à projets 2018 ont été présentés lors de la Commission de la Recherche du 30 janvier 2018, et 48 colloques ont pu être cofinancés, mais avec un taux inférieur à 50% (127 k€ demandés pour 60 k€ de disponible). Afin d'augmenter un peu de taux de cofinancement, il est proposé pour 2019 de rajouter 10 k€ (pris sur la ligne « Nouveaux entrants », cf. *infra*) à la dotation UCA pour la porter à 55 k€, et avoir ainsi un montant total disponible de 70 k€ (15 k€ venant de Clermont Auvergne Métropole).

Par ailleurs, un complément peut être assuré par le dispositif spécifique de la Région mis en place en 2018.

Enfin, il conviendra de bien vérifier à l'avenir la non redondance des dépôts de dossiers entre cette action de la CR et l'appel à projets « Colloques » porté par CAP 20-25.

- Cofinancement des stages de Master Recherche 2^{ème} année

Pour 2018, 93 demandes éligibles émanant de 20 laboratoires ont été faites pour un montant total de 261 k€, permettant donc un taux de cofinancement de 31% (similaire à celui de 2018) compte tenu de l'enveloppe de 80 k€ qui était disponible.

Il est proposé de reconduire cette aide de 80 k€ pour 2019.

- Cotutelles de thèse et Aires culturelles

Ces deux appels à projets sont instruits par le Collège des écoles doctorales. 13 projets pour l'aide aux cotutelles ont pu être financés (5 pour l'ED SF, 2 pour l'ED SPI, 4 pour l'ED LSHS et 2 pour l'ED SVSAE), ainsi que 6 projets d'Aires culturelles (4 pour l'ED LSHS et 2 pour l'ED SEJPG).

Il est proposé de reconduire en 2019 les montants alloués à ces deux actions, 18 k€ pour « Cotutelles de thèses », et 4 k€ pour « Aires culturelles ». A noter que cette ligne n'est pas redondante avec le financement pour cotutelles du programme WOW de CAP 20-25, celui-ci ciblant en priorité les actions déposées dans le cadre des 4 défis scientifiques.

- Action « Mobilité sortante »

Cet appel à projet a été instruit le 07 mai 2018 par le Bureau permanent de la CR élargi à des représentants de la Direction des Relations Internationales (qui cofinance à hauteur de 5 k€). 25 dossiers provenant de 10 laboratoires ont ainsi pu être cofinancés pour un montant total de 30 k€ (pour une demande totale de 36 k€).

Il est proposé de reconduire cette action pour le même montant en 2019 (soit 25 k€ de la Commission de la Recherche et 5 k€ des Relations Internationales).

- Ecole de probabilité de Saint-Flour

L'école d'été de Saint-Flour est une école de réputation internationale dans le domaine des probabilités avec des orateurs de très haut niveau (plusieurs Médailles Fields y ont donné des cours). Elle existe depuis 1971 et constitue une référence dans la communauté des probabilistes. Elle a bénéficié à ce titre par le passé d'un financement du Ministère sur PPF. L'université assure désormais ce financement à hauteur de 12.1 k€ par an (elle reçoit également une dotation du CNRS). Pour l'édition 2018, 15 nationalités étaient représentées parmi les participants, avec 3 conférenciers de très haut niveau, attestant de son caractère international et de son attractivité.

Il est proposé de reconduire cette somme de 12.1 k€ pour l'année 2019.

- Action « Nouveaux arrivants »

Depuis 2018, environ 50% des postes d'enseignants-chercheurs d'une campagne d'emplois sont labélisés par le programme CAP 20-25, et à ce titre bénéficient d'une aide à l'installation.

Ainsi pour la campagne 2018, l'action « Nouveaux arrivants » de la CR a seulement financé 13 nouveaux enseignants-chercheurs pour une somme de 13 k€ sur les 20 k€ qui étaient disponibles.

Pour la campagne d'emplois 2019, il est prévu de recruter 27 enseignants-chercheurs (15 MCF et 12 PR) parmi lesquels 16 seront labélisés CAP 20-25. Pour les 11 postes restant, compte tenu du taux moyen d'endorecrutement constaté à l'UCA pour les MCF et les PR, on peut raisonnablement considérer que moins de 10 postes concerneront de nouveaux arrivants.

Il est donc proposé pour 2019 de réduire l'enveloppe financière consacrée à cette action de 20 k€ à 10 k€, pour une aide individuelle restant fixée à 1 k€.

- Aide aux plateaux

En 2018, il a été acté de passer progressivement d'ici 2020, d'une offre différenciée entre 5 plateaux ex-UdA, animaleries de Dunant, CICS, CLIC, IVIA et Protéomique (qui bénéficient jusqu'à présent d'une enveloppe globale de 100 k€ : 35 k€ pour les animaleries de Dunant, 25 k€ pour le CICS, 20 k€ pour CLIC, 10 k€ pour IVIA et 10 k€ pour Protéomique) et le Service UCA-PARTNER qui regroupe 30 plateaux (pour une dotation de 50 k€), à une seule enveloppe qui sera alors attribuée dans sa globalité au Service. Dans cette logique, il est proposé de laisser pour l'exercice 2019 50% de leurs dotations aux 5 plateaux et de verser les 50% restant soit à UCA-PARTNER (pour CICS, CLIC et IVIA), soit au budget recherche (pour le plateau Protéomique qui cesse ses activités), soit aux 4 autres animaleries de UCA (pour les animaleries de Dunant, car elles ne relèvent pas du périmètre d'UCA-PARTNER). Ceci conduit à la proposition de répartition suivante : CICS (12.5 k€), CLIC (10 k€), IVIA (5 k€), UCA-PARTNER (77.5 k€), animaleries (Dunant (15 k€), IUT63 (3 k€), Estaing/odontologie (3.5 k€), Cézeaux (6 k€), IMoST (3.5 k€)). Pour les animaleries, la répartition a été faite suite aux besoins exprimés par chacune d'entre elles pour répondre aux obligations réglementaires d'astreintes. Le reliquat de 4 k€ issue de la ligne « animalerie » sera reversé au budget recherche.

Le montant total consacré à cette ligne « Aide aux plateaux » est donc de 136 k€ (27.5 k€ pour les plateaux fléchés, 77.5 k€ pour UCA-PARTNER et 31 k€ pour les animaleries).

- Action « Post-doc étrangers »

En 2018, cet appel, instruit par le CAC restreint, a permis de financer 5 Post-doc (pour les laboratoires LMBP, LPC, ICCF, PIAF et CELIS) parmi 26 dossiers reçus, dans une logique de complémentarité par rapport aux appels issus du programme CAP 20-25.

Pour 2019, il est proposé de reconduire cette enveloppe de 210 k€ correspondant au financement de 5 Post-doc.

- Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne

Cette Fédération de Recherche est labélisée SFR par le Ministère et réunit l'ensemble des mathématiciens de la nouvelle Région dans une démarche d'ouverture vers le monde socio-économique. Elle est actuellement portée par le laboratoire LMBP de l'UCA. Il est proposé

de reconduire en 2019 l'aide de 1.5 k€ attribuée en 2018 (qui avait été utilisée pour financer l'action *Mathc2+* d'accueil de collégiens).

- Fédération de Recherche CRIS

Cette Fédération de Recherche CRIS (« *Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport* ») rassemble les sites de Saint-Etienne, Lyon et celui de Clermont-Ferrand via les deux laboratoires ACTé et AME2P, autour de la thématique du sport. En 2018, cette dotation a été essentiellement utilisée pour financer différents déplacements liés à des projets de collaborations (Européens et avec Lyon). Il est proposé pour 2019 de reconduire la somme de 3.0 k€ qui lui avait été allouée en 2018.

- CRNH

Il est proposé de reconduire en 2019 la dotation de 5 k€ en faveur du GIP CRNH (« *Centre de Recherche en Nutrition Humaine* ») dont l'UCA est l'un des membres.

- Le LAB

La CR du 30 janvier 2018 a voté une aide d'un montant de 4 161 € (assistance rédactionnelle et impression) pour la confection du journal de la Recherche de l'UCA, le LAB. Les deux premiers numéros sont sortis en avril et juillet 2018. Ce journal étant un vecteur important, tant en interne qu'en externe, de la recherche effectuée à l'Université, il est proposé de reconduire cette dotation de 4 161 € pour l'année 2019.

- Aide à la relecture d'articles / dossiers en Anglais

Cette aide, initiée par un fort besoin exprimé par les laboratoires a été voté lors de la CR du 30 janvier 2018 pour un montant de 2 000 € (correspondant à un cofinancement de 50%, l'autre moitié étant à la charge des laboratoires concernés). Au cours du premier semestre 2018, 18 relectures, correspondant à 11 laboratoires issus des Collegium SF, TSPI, SVSE et LSHS, ont été effectués par le SCLV pour un montant total correspondant à la moitié de l'enveloppe disponible. Il est proposé de reconduire de cette action en 2019 pour le même montant de 2 000 €.

L'ensemble de ces actions représente un montant total de 565.761 k€ pour 2019. Ceci permet d'avoir une réserve de sécurité de 619.300 k€ - 565.761 k€ = 53.539 k€ pour pallier les imprévus en cours d'année.

La liste des actions et les dotations proposées sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Actions Scientifiques Transverses proposées pour 2019			
Colloques	55 000 €	Ecole Saint-Flour	12 100 €
Cofinancement stages M2	80 000 €	« <i>Nouveaux arrivants</i> »	10 000 €
Cotutelles thèses	18 000 €	Aide aux plateaux	136 000 €
Aires culturelles	4 000 €	Subvention CRNH	5 000 €
« <i>Post-doc étrangers</i> »	210 000 €	Fed de Recherche Math	1 500 €
« <i>Mobilité sortante</i> »	25 000 €	Fed de Recherche CRIS	3 000 €
Journal Recherche Le LAB	4 161 €	Aide rédaction articles en anglais	2 000 €

Il est demandé à la Commission de la Recherche du 16 octobre 2018 de se prononcer sur cette proposition de budget Recherche 2019.

Budget recherche - Dotations et actions transverses

DOTATIONS

Laboratoires	Centre Financier	Dotations 2019 100%
LMBP	RSOATLMBP	99 430
Bibliothèque maths	RSOATLMBP	13 300
LPC	RSOALHPC	136 804
LaMP	RSOAFAMP	35 812
LMV	RSOAGLMV	119 021
GReD	RSOBAGRED	169 988
AMe2P	RSOAWAME2P	28 150
IHRIM	RSOAIHRIM	19 395
LAPSCO	RSOAZLAPS	43 877
GEOLAB	RSOAI GEO	23 666
TERRITOIRES	RSOAKTERRI	22 270
LRL	RSOACLRL	23 910
CHEC	RSOAMCHEC	44 482
CELS	RSOALCELS	57 584
PHIER	RSOAPPHIER	9 467
EHIC	RSOANEHIC	9 303
ACTé	RSOAVACTE	39 340
LIMOS	RSOASLIMOS	124 895
LMGE	RSOACLMEGE	110 277
PIAF	RSOADPIAF	43 116
GDEC	RSOABGDEC	38 818
ComSoc	RSOACCOMSO	17 541
ICCF	RSOAEICCF	189 826
JP	RSOARIP	292 309
CRCGM	RSOBEPCRCGM	36 282
SERV COMMUN BIOVEG	RSOARECH	7 000
MZISH	RSOAXMZISH	54 000
NEURO-DOL	RSOBBNEURM	121 000
UNH	RSOBCUNH	81 500
IMoST	RSOBIIMOST	117 700
CROC	RSOBGCROC	32 000
NPsy-Sydo	RSOBFNPSY	16 000
CHELTER	RSOBDCHELT	10 000
ACCePPT	RSOBLACCEP	14 500
CERDI	RSOBCM CERDI	70 000
CMH	RSOBN CMH	64 000
URMF	RSOAYURF	11 500
MEDIS	RSOBNMEDIS	48 500
LVEEM	RSOBTLVEEM	7 000
LESCORES	RSOBLVESCO	6 000
SOUS-TOTAL		2 409 563
Ecoles doctorales / Collège des écoles doctorales	Centre Financier	Dotations 2019 100%
ED SEJPG	RS2ABSEJPG	18 000
ED SF	RS2ACSF	18 000
ED SPI	RS2ADSI	18 000
ED SVSAE	RS2AESVSSA	18 000
ED LSHS	RS2AFLSHS	18 000
CED	RS2AACED	160 000
SOUS-TOTAL		250 000
Autres structures de recherche	Centre Financier	Dotations 2019 100%
MSH	RSOBNPM SH	57 800
SMMIC	RS1LACPF	6 600
Fédération en Environnement	RSOAFED	33 200
PRESSES UNIVERSITAIRES	RSOBUUCA	30 400
OPGC		78 746
SOUS-TOTAL		206 746
TOTAL		2 866 309

ACTIONS TRANSVERSES

Actions transverses	Centre Financier	Montant 2019
Post-docs		210 000
Colloques		55 000
Plateaux techniques		
CICS		12 500
CLIC		10 000
IVIA		5 000
LICA-PARTNER		77 500
Animalerie DUNANT		15 000
Animalerie IUT 63		3 000
Animalerie Estaling / Odontologie		3 500
Animalerie Cézéaux		6 000
Animalerie IMoST		3 500
Co tutelles de thèse		18 000
Aide à la mobilité sortante		25 000
Stages recherche master 2		80 000
Nouveaux arrivants		10 000
Fédération CRIS		3 000
Fédération de Mathématiques		1 500
Subvention CRNH		5 000
Aires culturelles		4 000
Ecole Saint Flour		12 100
Aide relecture d'articles / dossiers en Anglais		2 000
Journal Recherche Le LAB		4 161
Reste		53 539
TOTAL		619 300

IUF

IUF	Centre Financier	Montant 2019
IUF		115 800
TOTAL		115 800

TOTAL

Centre Financier	Montant 2019
TOTAL	3 601 409